RIASEC : Rc

I1322
TECHNICIEN / TECHNICIENNE DE MAINTENANCE DES AUTOMATES BANCAIRES

Emploi réglementé

Autres emplois décrits

- Dabiste

Définition

Le technicien de maintenance d'automates bancaires assure les opérations de maintenance de premier niveau et de gestion des encaisses d'un parc d'automates bancaires :

- Approvisionner en fonds les automates bancaires
- Assurer la gestion des consommables (rouleaux de tickets, cartouche d'encre)
- Suivre l'état des stocks, identifier les besoins en approvisionnement et assurer la commande de fonds
- Diagnostiquer les dysfonctionnements et assurer les dépannages de premier niveau (carte bloquée, imprimante ticket...)
- Remonter les anomalies

Accès à l'emploi

Cet emploi est accessible sous conditions :
Avoir un extrait de casier judiciaire (bulletin n°3) vierge
Avoir suivi une formation certifiante agréée par les autorités compétentes, validant l'aptitude professionnelle
Etre détenteur d'une carte professionnelle délivrée par le CNAPS
Suivre une formation de maintien et d'actualisation des connaissances tous les 5 ans

Certifications et diplômes :

- CQP métiers de la gestion et maintenance des installations bancaires automatisées

Compétences

Savoir-faire

Savoir-faire principaux

Production, Construction, Qualité, Logistique

- Assurer la maintenance préventive de premier niveau des équipements
- Assurer le dépannage de 1er niveau (carte bloquée, bourrage papier)
- Repérer les anomalies, incidents et informer les forces de l'ordre et les clients
- Appliquer les procédures de sécurité en cas d'urgence
- Appliquer les règles de sécurité en mission
- Evaluer, prévenir, et gérer les risques et la sécurité
- Utiliser les matériels technologiques de sécurisation des fonds

Pilotage, Gestion, Cadre réglementaire

- Vérifier rigoureusement les montants transportés
- Tenir à jour des registres précis

Coopération, Organisation et Développement de ses compétences

- Respecter des règles, des consignes, normes et procédures opérationnelles

Savoir-faire secondaires

Production, Construction, Qualité, Logistique

- Déterminer les causes de dysfonctionnements
- Anticiper un danger ou une contrainte
- Contrôler une zone sensible avant d'intervenir
- Détecter et localiser tout individu ou tout comportement présentant une menace pour la sécurité ou la sûreté
- Détecter les comportements suspects
- Faire preuve de vigilance
- Mettre en oeuvre les procédures d'alerte des secours et les autres mesures prédéfinies en cas d'incident
- Repérer les comportements ou situations à risques
- Appliquer les normes relatives à la prévention des risques électriques

© Copyright octobre 2026 France Travail - Reproduction et diffusion interdites sans l'accord de France Travail

Pilotage, Gestion, Cadre réglementaire

- Etablir un rapport d'accident et d'incident
- Rédiger des rapports d'intervention détaillés
- Renseigner les supports de contrôle et de constat
- Signer des documents de réception et de livraison

Coopération, Organisation et Développement de ses compétences

- Gérer des situations de crise ou d'urgence
- Gérer une situation conflictuelle
- Traiter des informations sensibles
- Utiliser les outils numériques

Transition numérique

- Signaler toute anomalie ou incident durant le trajet
- Communiquer à l'oral en milieu professionnel
- Renseigner les supports de suivi d'intervention
- Se tenir à jour des connaissances en matière de sécurité, de gestion des risques ou encore de premiers secours

Développement économique

- Gérer le relationnel avec les tiers extérieurs en cours de mission
- Remonter les anomalies et dysfonctionnements à l'entreprise

Savoir-être professionnels

- Faire preuve d'autonomie
- Faire preuve de rigueur et de précision
- Faire preuve de contrôle de soi

Savoirs

Domaines d'expertise

- Analyse comportementale
- Procédures d'urgence et de premiers secours
- **Procédures de gestion et maintenance des automates bancaires**

Normes et procédés

- **Ethique professionnelle et déontologie**
- Règles et consignes de sécurité

© Copyright octobre 2026 France Travail - Reproduction et diffusion interdites sans l'accord de France Travail

Contextes de travail

Conditions de travail et risques professionnels

- Déplacements professionnels
- En extérieur
- Travail en autonomie et en situation isolée

Horaires et durée du travail

- Travail en journée

Lieux et déplacements

- Zone départementale
- Zone régionale

Publics spécifiques

- Clientèle d'entreprises

Statut d'emploi

- Salarié secteur privé (CDI, CDD)

Secteurs d'activité

- Logistique et transport
- Finance, banque et assurance
- Service public, défense et sécurité

© Copyright octobre 2026 France Travail - Reproduction et diffusion interdites sans l'accord de France Travail